

**APPEL A CANDIDATURES POUR LA RETROCESSION D'UN DROIT AU BAIL
COMMERCIAL DE LOCAL SITUÉ 283 COURS BOURNISSAC A CAVAILLON**

La commune de Cavaillon avise d'un appel à candidature relatif à la cession d'un bail commercial d'un local situé 283 cours Bournissac, sur la parcelle cadastrée section CK numéro 300.

Cette rétrocession intervient suite à la préemption exercée par la Ville et la rétrocession s'effectuera en vertu des articles L214-1 et R214-11 et suivants du code de l'Urbanisme, selon un cahier des charges de rétrocession, approuvé au conseil municipal.

Description du bien rétrocedé :

1 – Désignation :

Dans un immeuble à usage de commerce et d'habitation, lot N°5 en copropriété rez-de-chaussée, et ayant un accès direct par le N°283 du cours Bournissac.

Un local comprenant une petite salle de restaurant, une petite cuisine, un cabinet de toilette avec lave mains, une petite réserve située et accessible par les parties communes,

2 - Prix de cession :

La rétrocession est proposée moyennant un prix principal de : **SOIXANTE MILLE EUROS (60.000,00 EUR)**
La ventilation et les frais sont mentionnés dans le cahier des charges.

3- Droit au bail commercial :

Un renouvellement du bail a été établi pour une durée de 9 ans qui a commencé à compter du 1^{er} mars 2018.

4- Loyer :

Moyennant un loyer annuel de cinq mille neuf cent dix euros et soixante centimes (5.910,60 EUR) payable mensuellement (12x492,55€) au domicile du bailleur.

Le bail commercial est à destination de « glacier, salon de thé, crêperie ».

Le repreneur devra s'acquitter à l'égard du bailleur de l'ensemble des obligations contenues dans le bail.

Modalités de candidature :

1) Pour obtenir le cahier des charges de rétrocession et les extraits des délibérations, les candidats pourront en faire la demande par courriel à l'adresse suivante : commande.publique@ville-cavaillon.fr.

2) La remise de dossier de candidature devra s'effectuer **avant le 29 février 2024 à 14 h 00.**
Le dossier de candidature devra être envoyé par courrier à la Ville de Cavaillon ou déposé en ses heures d'ouverture. Le dossier sera cacheté sous double enveloppe portant la mention « ne pas ouvrir » - Objet : « candidature commerce – Service commande publique » ou par envoi dématérialisé à l'adresse suivante : commande.publique@ville-cavaillon.fr.

Critères de sélection :

Qualité du projet commercial : 55 %

Viabilité économique du projet : 45 %

Le présent avis est affiché le 22 janvier 2024 en Mairie pour une durée d'un mois ainsi que sur le site internet de la Ville de Cavaillon www.cavaillon.fr.